



*Déclaration liminaire CTSD 29-01-21  
Unsa-Éducation*

Madame la Directrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Un récent sondage a montré qu'à un an des élections présidentielles de 2022, Marine Le Pen pourrait être devant Emmanuel Macron au premier tour. Bien qu'il faille de grandes précautions pour manier de telles informations, l'Unsa fait part de sa préoccupation quant à l'enracinement du vote populiste et nationaliste dans notre pays, un vote alimenté notamment par les vaincus de la compétition scolaire.

C'est l'essence de notre combat : comment la démocratisation de la réussite scolaire peut consolider la démocratie tout court ?

Pour l'Unsa éducation, trois problématiques sont intriquées : permettre, par des dotations suffisantes un meilleur accueil des élèves, pouvoir financer des projets pour varier les entrées pédagogiques et former les personnels pour y parvenir.

Or, ces trois problématiques rencontrent des réponses insatisfaisantes.

La poursuite de la politique de suppressions de postes dans les collèges et lycées « compensées » par des heures supplémentaires place les établissements dans une situation intenable pour la rentrée 2021 alors qu'il faudra, soit encore affronter la crise sanitaire, soit travailler à en effacer les stigmates.

Dans les collèges audois, les conditions d'enseignement vont encore se dégrader : la suppression d'heures postes et leur compensation par des HSA est un choix qui complexifie l'organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture. De nombreux signaux d'alerte nous remontent de la part des équipes locales confrontées dès à présent aux impasses liées à cette gestion des emplois.

Sans rapport avec le réchauffement climatique qui conduit à une fonte des glaces, la dotation des collèges de l'Aude va conduire à une fonte des marges, c'est-à-dire tous ces moyens qui permettent de financer des projets pédagogiques qui sont bénéfiques aux élèves qui ont besoin d'entrées pédagogiques variées. Sans ces apports, on assistera à un rétrécissement de l'offre pédagogique qui pénalisera en premier lieu, les élèves les plus fragiles... ces élèves sont ceux qui sont déjà pénalisés par le Covid.

Enfin, la communauté éducative a été bouleversée par la mort de Samuel Paty et désormais, la question de la formation des enseignants au principe de laïcité est au centre de toutes les attentions. Ainsi, une enquête de l'Ifop pour le CNAL de 2018 a permis aux enseignants du public de dire que 94% d'entre eux n'avaient jamais reçu de formation continue au principe de laïcité. Malgré les coups de mentons

ministériels, ces formations seront absentes en 2021/2022 car elles ne pourront guère être financées sur des heures supplémentaires. Donc, les coups de menton volontaristes du ministre sur ce sujet, resteront lettre morte, faute de moyens

Ce projet de répartition des moyens refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui n'ont pas la chance d'avoir la réussite scolaire en héritage. La logique de remplacement d'HP par des HSA rend difficile les projets d'inclusion en SEGPA et ne permettra plus à certains PLC d'y consacrer une partie de leur service

L'UNSA Education déplore le trop faible effectif d'AED et de CPE qui, dans le contexte actuel, pénalise la sécurité sanitaire dans les Etablissements. L'UNSA EDUCATION demande un renforcement des vies scolaires.

L'UNSA Education souhaite également vous alerter sur les conditions de l'enseignement de l'EPS. Depuis la rentrée, les enseignants d'EPS ont dû réinventer la pratique de leur discipline. L'interdiction de pratiquer l'EPS à l'intérieur ne peut que concourir à un appauvrissement ces enseignements alors que pour beaucoup d'élèves, la pratique de l'EPS est la seule activité physique.

Avant de conclure et s'il fallait nommer cette dotation, je choisirais « pour nous les hommes ». Vous trouverez peut-être saugrenu, Madame la Directrice Académique, que je donne ce slogan d'après-rasage des années 80 à votre proposition de répartition. Mais ça colle pourtant bien à une réalité : les heures supplémentaires sont bien davantage assumées par les hommes que par les femmes, sur lesquelles reposent, encore aujourd'hui, la majorité des tâches domestiques, et qui les freinent dans la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires.

Madame la Directrice Académique, le temps des soirées électorales est encore loin, mais nous avons suffisamment vécu ce genre de soirées où la montée de l'extrême droite se concluait par des « plus jamais ça » autant lyriques que sans lendemain. Mais aujourd'hui et plus encore demain, l'Ecole ne sera pas suffisamment équipée pour s'attaquer aux inégalités qui fabriquent de la déception et de la colère chez les vaincus de la compétition scolaire avec ses conséquences dans la société et dans les urnes.

L'Ecole de la République est sociale : elle doit corriger les inégalités scolaires et sociales pour la réussite de tous. Il en va de notre avenir scolaire et démocratique. C'est pourquoi, l'UNSA Éducation demande des mesures rectificatives :

- Une augmentation significative des moyens, avant tout en heures postes, pour favoriser l'accueil des élèves et la réussite des enseignements.
- Une dotation supplémentaire exceptionnelle pour l'accompagnement des élèves mis davantage en difficultés suite aux confinements ou autres dispositifs hybrides mis en place pendant la crise sanitaire.
- Une baisse des seuils d'effectifs d'élève par classe actuellement trop élevé pour favoriser des accompagnements personnalisés.

- Un accompagnement en formation pour les enseignants afin d'améliorer la prise en charge des inégalités grandissantes dans les classes.

Madame la Directrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD, merci de votre attention.